

DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
POITOU-CHARENTES

1 rue de la Goélette
86280 SAINT-BENOÎT
Tél. : 05.49.38.30.00 - Fax : 05.49.38.30.30
Mél. : drire-poitou-charentes@industrie.gouv.fr
<http://www.poitou-charentes.drire.gouv.fr/>

Saint-Benoît, le 28 mai 2008

Rapport de l'inspection des installations classées

Environnement industriel et ressources minérales

Objet : Changement d'exploitant

**Société (siège social) : Francepierre Poitou-Charentes SAS
RN 151
86800 JARDRES**

**Etablissement concerné : Sireuil " Les Chagnerasses"
Champmillon "Les Chaumes et Chez Pajot"**

Monsieur le Préfet de la Charente nous a transmis une demande émanant de Francepierre Poitou-Charentes SAS dont le siège social est sis à JARDRES (86800), de transfert à son nom de l'autorisation d'exploiter la carrière sur les communes de Sireuil " Les Chagnerasses" et Champmillon "Les Chaumes et Chez Pajot" antérieurement exploitée par la SARL Carrières de Brétigny. En effet, cette société est devenue Francepierre Poitou-Charentes SAS.

Cette carrière souterraine de Sireuil et Champmillon est autorisée pour l'extraction de calcaire par les arrêtés préfectoraux successifs suivants, l'autorisation d'exploiter arrivant à échéance le 5 décembre 2015 :

- arrêté du 23 février 2000,
- arrêté du 18 avril 2003 – modification,
- arrêté du 9 août 2006 – complémentaire.

Cette demande a été établie dans les formes édictées par l'article R 516-1 du Code de l'environnement. Elle comporte notamment :

- la constitution des garanties financières au nom de la nouvelle société,
- les capacités techniques et financières du demandeur.

Nous proposons une suite favorable à cette demande. Toutefois, conformément à l'article R 512-31 du Code de l'environnement, la demande de Francepierre Poitou-Charentes SAS doit être présentée, pour avis, devant les membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.